

La TVA à l'import stabilise le budget

• Ses recettes en hausse de 11,5% en janvier

• L'IS reste sur son trend baissier

• 3,3 milliards de DH, le coût de la compensation

FAUX départ de l'exercice budgétaire. Dès le mois de janvier, «le Trésor a dû recourir à l'emprunt pour couvrir une partie des dépenses ordinaires et la totalité des investissements», révèle la dernière livraison de la TGR sur les statistiques des finances publiques. Si ce recours s'avère normal pour ce qui est des investissements, il se justifie beaucoup moins dès lors qu'il s'agit des charges de fonctionnement et de compensation. Cette dernière ayant coûté quelque 3,3

Recettes du budget général à fin janvier 2014

	Nature	en millions DH	Variation en %	Parts
1	Taxe sur la valeur ajoutée	4.959	▼ 0,2%	30,2%
	- à l'importation	2.566	▲ 11,5%	15,6%
	- à l'intérieur	2.393	▲ 10,3%	14,6%
2	Impôt sur le revenu	4.139	▲ 1,4%	25,2%
3	Enregistrement et timbre	2.433	▲ 0,8%	14,8%
4	TIC prod. énergétiques	1.445	▲ 48,1%	8,8%
5	Impôt sur les sociétés	1.436	▼ 6,4%	8,7%
6	TIC tabacs manufacturés	628	▼ 0,2%	3,8%
7	Droits de douane	611	▼ 6,6%	3,7%
8	Redevance gazoduc	203	▲ 31,0%	1,2%
9	Autres TIC	102	▼ 25,0%	0,6%
10	Majorations de retard	81	▼ 12,9%	0,5%

Source: TGR

A fin janvier, les dix principales sources représentent 97% du total des recettes ordinaires. Avec 5 milliards de DH, la TVA constitue la première source du budget de l'Etat. Elle est suivie par l'impôt sur le revenu

milliards de DH pour le seul mois de janvier. Alors que durant le mois de janvier 2013, il n'y a pas eu d'émission à ce titre. L'importance de décaissement s'explique surtout par le soutien accordé aux produits

énergétiques et l'apurement des arriérés. Au total, les dépenses ordinaires ont bondi de 18,7% à 17,3 milliards de DH alors que les recettes correspondantes n'ont connu qu'une légère hausse de 2,3% pour s'établir à 16,4 milliards de DH. Ceci, malgré le recul plus ou moins prononcé de certains postes de dépense, tels les autres biens et services (-10,6%) et les intérêts de la dette (-15,4%).

De fait, seules les charges du personnel ont augmenté. Elles ont absorbé plus

terme du mois de janvier. Mais l'essentiel de la TVA à l'import provient des produits énergétiques (+22,5%) en raison notamment de la hausse des cours du pétrole amorcée depuis le mois d'octobre 2013. Même constat pour la TIC sur les produits énergétiques qui a explosé de 48%.

Parallèlement, le produit de la TVA à l'intérieur a décroché de 10,3%. Il y a peut-être l'effet d'option du remboursement du dernier mois de 2013. Pour ce qui est des impôts directs, l'IR affiche une

Comptes spéciaux: 12,5 milliards de DH

LES recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 14,4 milliards de DH. Elles résultent des transferts des charges communes du budget d'investissement (8,3 milliards de DH) et des dons des pays du Golfe (2,1 milliards). Les dépenses émises au titre du mois de janvier s'élèvent à 2 milliards de DH. Ce qui dégage un solde de 12,5 milliards. Les recettes prévues par la loi de finances 2014 totalisent 69,7 milliards de DH contre 57,9 milliards, l'année dernière. Elles concernent les dépenses sur dotation des divers fonds de développement et de soutien. □

de la moitié des recettes ordinaires. Dans le détail, les statistiques de la Trésorerie générale du Royaume font ressortir un besoin de financement de 9,9 milliards de DH.

Cependant, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir un solde ordinaire négatif de 947 millions de DH contre un excédent de 1,4 milliard un an auparavant.

Au chapitre des recettes, ce sont la TVA, l'IR et la TIC qui contribuent pour la plus grosse part. A eux seuls, ces trois impôts représentent près des deux tiers des recettes fiscales. Et c'est la TVA à l'importation qui a marqué une hausse de 11,5%. Une augmentation en liaison avec la valeur des importations qui s'est appréciée de 8,7% à 30,4 milliards de DH au

légère hausse de 1,4% à 4,1 milliards de DH. Cet impôt qui est prélevé à hauteur des deux tiers sur les traitements et salaires représente le quart des recettes fiscales. En revanche, l'IS reste sur un trend baissier depuis deux années consécutives. Pléthore de faux déficitaires, son produit s'est replié de 6,4% par rapport au mois de janvier 2013.

Cependant, les recettes non fiscales se sont établies à 377 millions de DH, en chute de 32% par rapport à leur niveau de janvier 2013. Et pour ce qui du produit des monopoles et participations, seule la banque centrale s'est acquittée de quelque 39 millions de DH. □

A. G.